



***PHI 151 – Philosophie des Lumières (3 cr.)***

**Plan de cours – Hiver 2013**

**Lundi 8h50 à 11h40, local A4-377**

*Professeur :* **Sébastien Charles**  
*Bureau :* **A5-209**  
*Téléphone :* **819 821-8000, poste 62660**  
*Courriel :* **[sebastien.charles@usherbrooke.ca](mailto:sebastien.charles@usherbrooke.ca)**  
*Page web :* **<https://www.usherbrooke.ca/philosophie/profs/scharles.html>**  
*Moodle :* **<http://www.usherbrooke.ca/moodle/>**

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

Prendre conscience du bouleversement philosophique entraîné par la philosophie des Lumières et comprendre les enjeux propres à la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## **OBJECTIF SPÉCIFIQUE**

Ce cours a pour objectif d'introduire les étudiant(e)s à la richesse et à la complexité de la pensée des Lumières, dont nous sommes encore aujourd'hui en partie héritier(e)s, en examinant différentes facettes de cette dernière (philosophique, scientifique, religieuse, anthropologique ou esthétique). Un accent tout particulier sera mis sur l'opposition philosophique entre XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment au plan de l'exposition de l'argumentation (systématique pour les rationalistes, littéraire pour les penseurs des Lumières), et sur le changement de ton apporté par le passage de l'idéalisme cartésien à l'empirisme lockien.

## **CONTENU**

Le cours visera à donner une idée générale de ce qu'a été, ou voulu être, la philosophie des Lumières, que ce soit au niveau de sa réaction à l'égard des systèmes du siècle précédent, de son adoption progressive d'un nouveau modèle de scientificité, et de l'application de ce modèle aux sciences naturelles mais aussi à ce qui deviendra au siècle suivant les sciences humaines (anthropologie, morale, économie, politique).

## PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
Lundi 14 janvier	<p><b>Présentation du syllabus. Introduction : Qu'est-ce que les Lumières ?</b>  <i>Lectures</i> : D'Alembert, <i>Essai sur les éléments de philosophie</i> ; « Discours préliminaire » de l'<i>Encyclopédie</i>, in <i>Œuvres</i>, t. I, p. 17-37 et 121-135 ; Voltaire, <i>Lettres philosophiques</i>, in <i>Mélanges</i> p. 37-42 et 54-58 ; Kant, <i>Qu'est-ce que les Lumières ?</i>, in <i>Œuvres philosophiques</i>, t. III, p. 209-217.</p>
Lundi 21 janvier	<p><b>La philosophie des Lumières : critique des systèmes rationalistes du siècle précédent et mise en place de l'empirisme chez Locke puis Condillac</b>  <i>Lectures</i> : Locke, <i>Essai</i>, livre I, p. 57-118 ; Condillac, <i>Essai sur l'origine des connaissances humaines</i>, p. 31-68.</p>
Lundi 28 janvier	<p><b>La science des Lumières : le modèle newtonien et le projet humien de science de la nature humaine</b>  <i>Lectures</i> : Newton, <i>Principia</i>, « Règles » et « Scolie général », p. 1-5 et 174-180 ; Hume, <i>Traité de la nature humaine</i>, introduction et livre I, p. 31-71.</p>
Lundi 4 février	<p><b>La science des Lumières : les sciences de la nature et de la vie</b>  <i>Lectures</i> : La Mettrie, <i>L'homme machine</i>, in <i>Textes choisis</i>, p. 147-189 ; Diderot, <i>Entretien entre d'Alembert et Diderot</i>, in <i>Œuvres</i>, p. 873-942.</p>
Lundi 11 février	<p><b>La religion des Lumières : théisme voltairien, déisme rousseauiste et athéisme matérialiste</b>  <i>Lectures</i> : Voltaire, <i>Traité de métaphysique</i>, chap. II et <i>Philosophe ignorant</i>, questions XIV-XXIV in <i>Mélanges</i>, p. 161-171 et p. 870-882 ; « Athée, athéisme », <i>Dictionnaire philosophique</i>, p. 36-44 ; Rousseau, « La profession de foi du vicaire savoyard », in <i>Œuvres complètes</i>, t. IV, p. 565-635 ; D'Holbach, <i>Système de la nature</i>, 2<sup>ème</sup> partie, chap. 11-13, p. 586-634.</p>
Lundi 18 février	<p><b>Raison et sentiment dans la morale des Lumières</b>  <i>Lectures</i> : Kant, <i>Critique de la raison pratique</i>, doctrine de la méthode, in <i>Œuvres philosophiques</i>, t. II, p. 789-804 et <i>D'un prétendu droit de mentir par humanité</i>, in <i>Œuvres philosophiques</i>, t. III, p. 435-441 ; Smith, <i>Théorie des sentiments moraux</i>, 1<sup>ère</sup> partie section 1, p. 23-53.</p>
Lundi 25 février	<b>Examen de mi-session</b>
Lundi 4 mars	<i>Semaine de relâche</i>
Lundi 11 mars	<p><b>L'anthropologie des Lumières : bonheur, histoire, société et progrès</b>  <i>Lectures</i> : Voltaire, <i>Le Mondain</i>, in <i>Mélanges</i>, p. 203-206 ; Rousseau, <i>Discours sur les sciences et les arts</i> et seconde partie du <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité</i>, in <i>Œuvres complètes</i>, t. III, p. 7-30 et 164-194 ; Voltaire-Rousseau, <i>Correspondance</i>, p. 176-183 ; Condorcet, <i>Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain</i>, p. 79-89 et 213-296.</p>
Lundi 18 mars	<p><b>La politique des Lumières : contrat social et économie politique</b>  <i>Lectures</i> : Montesquieu, <i>Esprit des lois</i>, chap. XXIV et XXV, in <i>Œuvres Complètes</i>, t. II, p. 714-750 et <i>Mémoire sur la constitution</i>, p. 1217-1221 ; Rousseau, <i>Du contrat social</i>, livres I et II, in <i>Œuvres complètes</i>, t. III, p. 351-394</p>
Lundi 25 mars	<p><b>La pédagogie des Lumières : une éducation sans obligation ni sanction ?</b>  <i>Lectures</i> : Rousseau, <i>Émile</i>, préface et livre I, in <i>Œuvres complètes</i>, t. IV, p. 241-298 ; Helvétius, <i>De l'Esprit</i>, III, 1-6 et 30, IV, 17, p. 207-246, 363-371, 492-501.</p>
Lundi 1 <sup>er</sup> avril	<p><b>L'art des Lumières : la naissance de l'esthétique</b>  <i>Lectures</i> : Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i>, in <i>Œuvres philosophiques</i>, t. II, 957-978 (« Analytique du beau ») et p. 1009-1014 et 1030-1054 (« Analytique du sublime »).</p>
Lundi 8 avril	<p><b>Le destin des Lumières : la Révolution française et ses juges</b>  <i>Lectures</i> : Bonald, <i>Théorie du pouvoir politique et religieux</i>, p. 124-130 ; Burke, <i>Réflexions sur la révolution de France</i>, p. 324-333 ; Fichte, <i>Considérations sur la révolution française</i>, p. 109-127 ; Hegel, <i>Leçons sur la philosophie de l'histoire</i>, p. 335-346.</p>
Lundi 15 avril	<b>Examen final</b>

## MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

L'évaluation sera quadruple et comprendra deux épreuves écrites en classe comptant chacune pour 30% de la note finale, trois petits examens écrits et faits à la maison comptant chacun pour 10% de la note finale, et une évaluation de la participation en classe comptant pour 10% de la note finale où sera prise en compte la connaissance des textes à lire et leur interprétation. La première épreuve écrite consistera en un questionnaire portant sur la première partie du cours qui se tiendra le jeudi 9 octobre, et la seconde sur un questionnaire portant sur la deuxième moitié du cours qui se tiendra le jeudi 4 décembre. Ces deux examens en classe se feront sans notes de cours, mais l'utilisation d'un dictionnaire reste malgré tout permise. Les trois examens écrits à la maison concerneront les lectures à faire d'une semaine sur l'autre dont on devra faire un résumé analytique faisant ressortir la thèse et les arguments principaux des auteurs étudiés (maximum de 4 pages). Le choix des semaines où seront produits ces trois travaux sera laissé à la libre discrétion des étudiantes et des étudiants.

## MATÉRIEL REQUIS

Les textes à l'étude seront disponibles sur le site Moodle du cours d'une semaine sur l'autre. On trouvera également sur le site Moodle des passages tirés de l'ouvrage classique de Ernst Cassirer, *La philosophie des Lumières*, qui permettent une meilleure compréhension des sujets traités. Si la lecture de ces passages est optionnelle, les étudiantes et les étudiants qui les auront lus verront sans difficulté leur grand intérêt pour une meilleure compréhension du cours et de la période étudiée.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Sur les Lumières en général :*

- BEHLER, E. (dir.), *La crise des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.  
CHAUNU, P., *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Arthaud, 1971.  
DAGEN, J., *L'histoire de l'esprit humain dans la pensée française de Fontenelle à Condorcet*, Paris, Klincksieck, 1977.  
DARNTON, R., *L'aventure de l'Encyclopédie*, Paris, Perrin, 1982.  
-, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1991.  
DEPRUN, J., *La philosophie de l'inquiétude en France au XVIIIe siècle*, Paris, Vrin, 1979.  
DUPRONT, A., *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Gallimard, 1996.  
DUCHET, M., *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Flammarion, 1977.  
EHRARD, J., *L'Idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1994.  
FAIVRE, A., *L'ésotérisme au XVIIIe siècle*, Paris, Seghers, 1973.  
GOYARD-FABRE, S., *La philosophie des Lumières en France*, Paris, Klincksieck, 1972.  
GUSDORF, G., *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, Payot, 1971.  
HAZARD, P., *La pensée européenne au XVIIIe siècle de Montesquieu à Lessing*, Paris, Fayard, 1963.  
IM HOLF, U., *Les Lumières en Europe*, Paris, Seuil, 1993.  
MAUZI, R., *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, Paris, Colin, 1960.  
MORNET, D., *Les sciences de la nature en France au XVIIIe siècle*, Paris, A. Colin, 1911.  
POMEAU, R., *L'Europe des Lumières*, Paris, Hachette, 1985.  
RÉTAT, P., *Le dictionnaire de Bayle et la lutte philosophique au dix-huitième siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

ROGER, J., *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIIIe siècle*, Paris, Colin, 1971.  
SPINK, J. S., *La libre pensée française de Gassendi à Voltaire*, Paris, Éditions Sociales, 1966.  
WADE, I. O., *The Clandestine Organization and Diffusion of Philosophic Ideas in France from 1700 to 1750*, Princeton, Princeton University Press, 1938.

### ***Sur la philosophie des Lumières :***

ADAM, A., *Le mouvement philosophique dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Paris, Société d'édition de l'enseignement supérieur, 1967.  
BOURDIN, J.-C., *Les matérialistes au XVIIIe siècle*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1996.  
BOUVERESSE, R., *L'empirisme anglais. Locke, Berkeley, Hume*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.  
BURGELIN, P., *La philosophie de l'existence de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Vrin, 1973.  
CARRÉ, J. R., *Consistance de Voltaire philosophe*, Paris, Boivin, 1938.  
CASSIRER, E., *La Philosophie des Lumières*, Paris, Fayard, 1990.  
CHARLES, S., *Berkeley dans la pensée des Lumières. Immatérialisme et scepticisme au XVIIIe siècle*, Paris, Vrin, 2003.  
CRAMPE-CASNABET, M., *Condorcet, lecteur des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985.  
DÉRATHÉ, R., *Le rationalisme de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Slatkine, 1979.  
DUFLO, Colas, *Diderot philosophe*, Paris, Honoré Champion, 2003.  
GOLDSCHMIDT, V., *Les principes du système de Rousseau*, Paris, Vrin, 1974.  
GOUHIER, H., *Méditations métaphysiques de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Vrin, 1984.  
GROULT, M., *D'Alembert et la mécanique de la vérité dans l'Encyclopédie*, Paris, Honoré Champion, 1999.  
KORS, A. Ch., *D'Holbach's Coterie. An Enlightenment in Paris*, Princeton, Princeton University Press, 1976.  
LE ROY, G., *La psychologie de Condillac*, Paris, Boivin, 1937.  
MORILHAT, C., *La Mettrie. Un matérialisme radical*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.  
NAVILLE, P., *D'Holbach et la philosophie scientifique au dix-huitième siècle*, Paris, Gallimard, 1967.  
PROUST, J., *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, Armand Colin, 1962.  
ROUSSEAU, N., *Connaissance et langage chez Condillac*, Genève, Droz, 1986.  
SALAUN, F., *L'ordre des mœurs : essai sur la place du matérialisme dans la société française du XVIIIe siècle (1734-1784)*, Paris, Kimé, 1996.  
STAROBINSKI, J., *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, 1971.

### ***Sur l'esthétique des Lumières :***

BECQ, Annie, *Genèse de l'esthétique française moderne : 1680-1814*, Paris, Albin Michel, 1994.

### ***Sur la morale et la politique des Lumières :***

BAERTSCHI, B., *Au tribunal de l'opinion. Essai sur l'imaginaire politique au XVIIIe siècle*, Paris, Payot, 1993.  
CARRIVE, Paulette, *La pensée politique anglaise : passions, pouvoirs et libertés de Hooker à Hume*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.  
CORNETTE, J., *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Paris, Hachette, 1993.  
DOMENECH, J., *L'éthique des Lumières ; les fondements de la morale de la philosophie française du XVIIIe siècle*, Paris, Vrin, 1989.  
SCHNEEWIND, J. B., *L'invention de l'autonomie. Une histoire de la philosophie morale moderne*, Paris, Gallimard, 2001.

### *Sur la religion des Lumières :*

LAGRÉE, Jacqueline, *La religion naturelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

LAURENT, F., *La philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle et le Christianisme*, Genève, Slatkine, 1972.

MONOD, A., *De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs français du Christianisme de 1670 à 1802* [1916], New York, Burt Franklin, 1971.

POMEAU, René, *La religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1974.

## SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

**LE PLAGIAT SOUS TOUTES SES FORMES SERA SANCTIONNÉ  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES**

La politique départementale de la qualité de la langue s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages. Cet article spécifie que, sauf exception, « l'appréciation de la qualité de la langue doit constituer un élément de toute activité pédagogique », et que le pourcentage maximum pouvant être retranché ne saurait dépasser 15%.

Sous l'appellation « appréciation de la qualité de la langue » le département comprend l'évaluation de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe.

Conformément à la politique facultaire, le département s'entend pour que jusqu'à 10% de la note soit réservé à l'appréciation de la qualité de la langue, que ce soit pour des travaux en classe ou à la maison. De plus, si désiré, une professeure ou un professeur peut retourner un travail (travail de session, projet de mémoire ou de thèse, examen doctoral, mémoire ou thèse) jugé insatisfaisant au niveau de la qualité de la langue à l'étudiante ou l'étudiant qui lui a remis pour que des corrections majeures y soient apportées. Dans le cas où les modifications n'auraient pas été apportées et afin de favoriser l'apprentissage des étudiantes et des étudiants, la professeure ou le professeur se réserve le droit de ne pas relire le document tant qu'il ne sera pas jugé conforme à la politique départementale de la qualité de la langue.